

**RAPPORT MORAL**

Cette année, en raison de la pandémie, notre Assemblée Générale, annulée deux fois, ne peut se tenir en présentiel. Je ne pourrai donc pas faire de vive voix un exposé du présent, et dire comment UFAPA envisage de préparer l'avenir une fois le virus vaincu. Je le regrette, un contact direct permet d'échanger, d'être questionné, et d'apporter des réponses.

En ce qui concerne le COVID-19, nous, suivons depuis le début, de très près ce qui se passe dans les EHPAD. Les adhérents sont tenus informés des protocoles, et ils nous font remonter les difficultés qu'ils rencontrent. Dès Mars 2020, la pandémie n'a fait que mettre en évidence les problèmes de fond que nous connaissons bien :

- un personnel en sous-effectif et pas toujours adapté aux besoins
 - tous les étés, trop de décès dus à la chaleur. J'insiste surtout sur l'hydratation qui est un point très sensible durant cette période.
 - un dialogue pas toujours facile avec l'encadrement et la Direction
 - des Conseils de la Vie Sociale ayant bien du mal à se faire entendre auprès des Directions. Leur fonctionnement est à revoir. C'est en cours, la FNAPAEF a créé une Commission, dont je fais partie, sa mission est d'amender certains articles de la loi sur le CVS. Ce travail se termine, nous attendons de cet amendement qu'il puisse permettre aux résidents et aux familles d'être enfin entendus comme il se doit. Mais faut-il encore que les familles prennent conscience de l'intérêt de cette instance, qu'elles se présentent aux élections, et que les résidents soient en mesure physique ou mentale de le faire. UFAPA se tient à la disposition des candidats, elle peut leur donner tout renseignement sur le Conseil de la Vie Sociale.
- Depuis le début de la pandémie les Directions n'ont pas toujours contacté les CVS comme les protocoles successifs le préconisaient. Mais, en cette période, est-ce toujours facile ?... Préparons l'après COVID, soyons prêts à reprendre des dialogues efficaces avec Directions et Tutelles. Il faut aussi nous tourner vers les médias, un relais auprès des citoyens permettant d'informer des problèmes qu'il nous faut améliorer au plus vite. Et ainsi, nous espérons que certains nous rejoindront pour que l'on soit le plus nombreux possible à conjuguer nos efforts, nos idées, pour qu'une évolution réelle se fasse jour dans les EHPAD.

Maintenant, parlons d'UFAPA, faisons le point sur notre association.

Pourquoi avons-nous besoin d'association comme la nôtre ? Parce que, bien souvent, les conditions de vie des résidents ne sont pas acceptables, et les Directions ne sont pas à l'écoute. La gestion l'emporte sur l'humain. Et, surtout, les Tutelles doivent évoluer dans leur approche des personnes âgées : être plus à l'écoute des familles, exercer des contrôles auprès des EHPAD, et dont les rapports seraient publiés, c'est cela être en démocratie.

A ce jour, nous avons 84 adhérents :

- 52 sont des soutiens, beaucoup ont eu un proche en EHPAD
- 32 ont actuellement un proche dans une dizaine d'EHPAD de l'Allier qui en compte une cinquantaine.

Pour chaque EHPAD où nous avons des adhérents un correspondant est désigné.

Les réunions des adhérents de chaque EHPAD s'effectuent selon la même procédure. Cela nous permet de comparer et de tirer des conclusions cohérentes dont sont informés les adhérents, ainsi que les Directions, les Tutelles, mais aussi la presse.

Le déroulement des opérations est le suivant :

- le Bureau invite les adhérents d'un EHPAD à une réunion pour faire le point des problèmes rencontrés. Afin de préparer cette réunion, une fiche « Evaluation d'Etablissement » leur est remise avec demande de retour avant la réunion.
- un compte-rendu est établi par le Bureau et transmis aux adhérents pour compléments éventuels et retours au Bureau.
- le document définitif est envoyé aux adhérents, mais aussi à la Direction concernée avec demande de bien vouloir apporter les compléments, remarques, qu'elle juge nécessaires.
- étape suivante : s'entretenir avec la Direction avec comme document de base le compte-rendu dont elle a eu connaissance et qu'elle a pu annoter.
- Maintenant, nous remettons le compte-rendu aux Tutelles (ARS et Conseil Départemental) afin qu'elles soient au courant des problèmes rencontrés dans les établissements et qu'elles nous donnent des explications à ce sujet.

Ainsi, après un peu plus de trois ans et demi d'existence, UFAPA a structuré ses méthodes de travail permettant :

- d'appréhender les problèmes relevés dans les EHPAD
- d'insister auprès des Directions et des Tutelles, afin d'obtenir des améliorations dans la vie de nos résidents.

De plus, au cours du mois, nous transmettons aux adhérents :

- les informations qui nous parviennent de notre fédération la FNAPAEF
- les « d'AGEVILLAGE et AGEVILLAGEPRO
- les « du gouvernement « Service-Public »
- des « diverses se rapportant au secteur des personnes âgées
- et chaque fin de mois un document intitulé « Les Nouvelles du Mois » est envoyé à chaque adhérent soit par internet, soit par courrier.

Bien entendu, nous sommes à l'écoute des adhérents pour des problèmes ponctuels et essayons de les conseiller par tout moyen approprié.

A ce jour, nous sommes organisés. Cependant, n'oublions pas que notre Bureau doit recevoir de l'aide. Il nous faut recruter, trouver des adhérents qui veuillent bien s'impliquer dans le fonctionnement d'UFAPA.

Dès la fin du COVID, et peut-être même avant, il nous faudra organiser une campagne d'information sur nos actions :

- par la presse
- par la radio
- aller aux portes des EHPAD distribuer des flyers aux visiteurs qui vont rendre visite à un proche

C'est, grosso modo, de cette façon qu'UFAPA a vu le jour, et c'est comme cela qu'elle va continuer à aller de l'avant.

Nos limites : manque de bénévoles, peu de moyens financiers, la cotisation annuelle n'est que de 10 €, mais à laquelle il faut ajouter les dons de certains adhérents.

Nos difficultés :

- des Directions d'EHPAD pas assez à l'écoute, trop gestionnaires
- des Directions qui avancent toujours le manque de temps, de personnel.

Nos attentes :

- des Tutelles plus coopératives. Il faut que les élus s'emparent du problème des EHPAD dans son ensemble
- que les Tutelles aient un regard sur les CVS, en reçoivent les comptes-rendus de réunions.
- qu'il soit créé des inter-CVS dans chaque département

Nos besoins : avoir une bonne documentation de base sur les EHPAD :

- les différentes sortes d'EHPAD : publics – associatifs – privés
- leur fonctionnement interne
- leurs rapports précis avec les Tutelles
- avoir le droit de prendre connaissance des résultats financiers des EHPAD : ventilation des dépenses et recettes – le bilan.

Bon nombre d'adhérents ne connaissent pas tout cela, et moi-même je souhaite faire un travail de fond sur ce problème car, pour agir, il faut savoir, et j'avoue que des points concernant les EHPAD et les Tutelles me sont encore bien obscurs. Dans une démocratie, il semble normal que l'on ait droit à une information publique concernant des organismes à caractère social ouverts au public et qui bénéficient d'aides de l'Etat.

Nos implications :

- nous avons des adhérents dans certains CVS
- nous sommes au CDCA de l'Allier, en particulier au sein d'une commission travaillant sur le CVS en EHPAD (c'est pour cela que nous attendons avec grande impatience l'amendement, préparé par la FNAPAEF, de certains articles de la loi sur le Conseil de la Vie Sociale).
- nous entrons à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) qui nous a accordé une subvention de 200 €. Nous allons approfondir nos contacts dans les mois à venir. Une cotisation sera à verser en contrepartie des services mis à notre disposition.
- notre fédération, la FNAPAEF, adhérente au niveau national à l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, a désigné UFAPA en tant que son représentant pour la région Auvergne-Rhône-Alpes à l'Uriopss (délégation régionale de l'Uniopss). A ce titre, nous sommes membre du GRISS PNL (Groupement Rhônalpin Interfédéral Sanitaire et Social – Privé Non Lucratif)
- nous avons des relations étroites avec AFADB (Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais), dont le président, Patrick Aufrère, est adhérent UFAPA. Comme cette association est agréée, nous sommes en train, par son intermédiaire, de tisser des liens avec France Assos Santé.
- nous avons également des liens avec France Alzheimer Allier et les Parkinsoniens de l'Allier.

- enfin, avec les Tutelles, nos relations ont été précisées cette année aussi bien avec l'ARS qu'au Conseil Départemental.

Nos souhaits

- que les Tutelles soient à l'écoute des associations afin d'améliorer le fonctionnement des EHPAD et des Services à Domicile
- que des associations comme la nôtre puissent devenir R.U (Représentant des Usagers) pour les EHPAD (et non pour un centre hospitalier).
- qu'une étude soit faite sur le fonctionnement des CVS afin d'en améliorer le fonctionnement, que les Tutelles mettent en place un interCVS départemental.
- que la FNAPAEF s'organise afin d'être présente dans chaque département. C'est possible par l'intermédiaire des médias, et qu'elle ait de vrais experts dans les domaines qui nous concernent : soins (des médecins, UFAPA en a deux au C.A), juridique et social (des avocats).

J'espère que l'année 2021 sera celle de la disparition de la pandémie COVID-19. Cela permettra à UFAPA d'appliquer pleinement son système de fonctionnement par rapport aux Directions et Tutelles. Nous tiendrons la FNAPAEF au courant afin qu'elle puisse profiter de notre expérience, si elle le souhaite.

Enfin, il faut, dès maintenant, envisager au cours du printemps, si les conditions sanitaires le permettent, une grande journée UFAPA au cours de laquelle :

- nous tirerons les enseignements de la période COVID-19 . Pour cela, des intervenants pourront apporter leurs réflexions sur notre système de soins qui, en raison de moyens insuffisants, a causé, directement ou indirectement, le décès de nombreuses personnes en EHPAD.
- nous ferons le point des problèmes récurrents afin de les soumettre aux Tutelles
- et aussi, une journée au cours de laquelle nous échangerons sur les moyens pour aller de l'avant.

En ce début Décembre 2020, le Conseil d'Administration se joint à moi pour souhaiter à tous, une bonne fin d'année, en espérant que 2021 verra disparaître la pandémie afin de pouvoir agir sereinement et efficacement pour le bien être des personnes en perte d'autonomie.

Michel BROUSSE
Président UFAPA
Membre du CDCA